

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du : 21.04.2017

Le vingt et un avril deux mille dix sept à 20 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe CARRERE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2017

PRESENTS:

Philippe Carrère Maire

Nadine Desmarais, Jean Pierre Buerba, Raymond Mur, Delcasso Maryse, adjoints

Sylvie Puertolas, Pierre Darros, Christine Loac, Cecilia Abadie, Jean Laurent Perez

ABSENTS EXCUSES

Marc Caumont procuration à Pierre Darros, Josiane Carrère procuration à Maryse Delcasso, Marc Botte procuration à Cecilia Abadie

ABSENTS

Bénédicte Bournalon, Franck Escalona

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine Desmarais est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 Mars 2017.

Le compte rendu du conseil municipal du 31 Mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

(22-2017)

I. EAU/ ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif Eau/Assainissement 2016 adopté par le Conseil Municipal en date du 31 mars 2017, présente les résultats suivants :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	2016 :	19 458,85
Report à nouveau	2015 :	42 783,94
à déduire, affectation à l'investissement		42 741,67
Résultat de fonctionnement cumulé	:	19 501,12

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat	2016 :	23 240,63
Report	2015 :	<u>-42 741,67</u>
Résultat d'investissement cumulé		-19 501,04
Solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) :		
Besoin ou Excédent de financement d'investissement		-19 501,04

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat comme suit :

1. En couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2016 pour un montant de **19501,04 €** (crédit du compte 1068)
2. En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat à savoir la somme de **0,08 €** (crédit au compte 002)
3. En report à nouveau en section d'investissement au compte 001 en débit pour la somme de **19501,04 €**

II. CCAS

Le Compte Administratif CCAS 2016 adopté par le Conseil Municipal en date du 31 mars 2017, présente les résultats suivants :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	2016 :	-425,68
Report à nouveau à déduire, affectation à l'investissement	2015 :	425,86
Résultat de fonctionnement cumulé	:	0,18

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat	2016 :	0
Report	2015 :	0
Résultat d'investissement cumulé		0,00
Solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) :		
Besoin ou Excédent de financement d'investissement		0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat comme suit :

1. En couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2016 pour un montant de **0,00 €** (crédit du compte 1068)
2. En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat à savoir la somme de **0,18 €** (crédit au compte 002)
3. En report à nouveau en section d'investissement au compte 001 en débit pour la somme de **0,00 €**

III. COMMUNE

Le Compte Administratif Commune 2016 adopté par le Conseil Municipal en date du 31 mars 2017, présente les résultats suivants :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	2016 :	187 881,29
Report à nouveau	2015 :	531 739,48
à déduire, affectation à l'investissement		270 955,05
Résultat de fonctionnement cumulé	:	448 665,72

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat	2016 :	98 881,62
Report	2015 :	<u>-270 955,05</u>
Résultat d'investissement cumulé		-172 073,43
Solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) :		
Besoin ou Excédent de financement d'investissement		-172 073,43

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat comme suit :

1. En couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2016 pour un montant de **172 073,43 €** (crédit du compte 1068)
2. En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat à savoir la somme de **276592,29 €** (crédit au compte 002)
3. En report à nouveau en section d'investissement au compte 001 en débit pour la somme de **172073,43 €**

IV. CAMPING

Le Compte Administratif Commune 2016 adopté par le Conseil Municipal en date du 31 mars 2017, présente les résultats suivants :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	2016 :	21 510,63
Report à nouveau	2015 :	0,00
à déduire, affectation à l'investissement		21 510,63
Résultat de fonctionnement cumulé	:	21 510,63

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat	2016 :	0,00
Report	2015 :	<u>0,00</u>
Résultat d'investissement cumulé		0,00
Solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) :		
Besoin ou Excédent de financement d'investissement		0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat comme suit :

4. En couverture du déficit d'investissement de l'exercice 2016 pour un montant de **0,00 €** (crédit du compte 1068)
5. En report à nouveau en section de fonctionnement pour le reliquat à savoir la somme de **21510,63 €** (crédit au compte 002)
6. En report à nouveau en section d'investissement au compte 001 en débit pour la somme de **0,00 €**
A l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

(23-2017)

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

Il est proposé d'augmenter les taux de façon à ce que le contribuable se voit appliquer une somme des taux communaux et communautaire identique en 2017 à celle de 2016. Les taux de la nouvelle communauté de communes Aure Louron ayant baissés.

	Taux 2017	Bases 2017	Produits 2017 attendus
Taxe habitation	19,09 %	1394000	266115
Taxe foncière (bâti)	15,74 %	1431000	225239
Taxe foncière (non bâti)	52,68 %	8000	4214
CFE	27,15 %	573200	155624
Produit total attendu 2017			651192

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les taux d'imposition communaux.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

(24-2017)

Monsieur le Maire rappelle le montant inscrit au budget communal 2015 pour aider les associations participant à l'animation de la commune. Il propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les montants suivants :

Rugby Club Olympique de Saint Lary Soulan :	1 000 €
Club Loisirs Amitiés :	600 €
ARCAL :	4 000 €
Comité des Fêtes :	7 500 €
Association des Commerçants (ACAA)	2 500 €
Enlève tes Mains de tes Poches :	1 000 €
Amicale des Pêcheurs :	2 000 €
Mission Locale :	500 €
FNACCA :	200 €
ST JACQUES :	100 €
AUROISE :	7 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les subventions accordées aux différentes associations.

BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE 2017**(25-2017)**

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal de la Commune 2017. Il propose de voter ce budget au niveau des chapitres.

DEPENSES de FONTIONNEMENT		RECETTES de FONTIONNEMENT	
011 Charges générales	335500	013 Atténuation de charges	10 000
012 Charges de personnel	573000	70 Produit de service	174 650
014 Atténuations de produit	14200	73 Impôt et taxes	740 515
65 Autres charges gestion courante	173620	74 Dotations	331 217
66 Charges financières	47000	75 Autres produits de gestion courante	67 000
67 Charges exceptionnelles	5000	76 Produits financiers	0
023 Virement section d'invest.	139400	77 Produits exceptionnels	1 000
		002 Report	272 592
TOTAL	1287720	TOTAL	1596974

DEPENSES de INVESTISSEMENT		RECETTES de INVESTISSEMENT	
16 Capital emprunt	54200	13 Subventions	59500
20 Immobil. Incorporelles	25000	16 Emprunts	480000
204 Subvention d'équipement	20000	10 Dotation, fonds divers	31000
21 Immobil. Corporelles	24000	1068 Excédent	172074
23 Immobil. En cours	694500	024 Immo. Corporelles	8800
001 Report	172074	27 Autres immo.financières	99000
		021 Virement section de fonctionnement	139400
TOTAL	989774	TOTAL	989774

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget primitif principal de la Commune 2017, voté au niveau des chapitres.

BUDGET PREVISIONNEL EAU/ASSAINISSEMENT 2017**(26-2017)**

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe Eau/Assainissement 2017. Il propose de voter ce budget au niveau des chapitres.

DEPENSES de FONTIONNEMENT		RECETTES de FONTIONNEMENT	
011 Charges générales	94300	002 Report	0
012 Charges de personnel	11000	70 Produit de service	190000
65 Autres charges gestion courante	1 000	74 Dotations	45600
66 Charges financières	74300	75 Autres produits gestion courante	8000
67 Charges exceptionnelles	2000	042 Opé.ordre de transfert entre sections	35 195
023 Virement section d'invest.	407		
042 Opé ordre de transfert entre sections	95788		
TOTAL	278795	TOTAL	278795

DEPENSES de INVESTISSEMENT		RECETTES de INVESTISSEMENT	
16 Capital emprunt	46000	1068 Réserves.	19501
23 Travaux	15 000	021 Virement de la section fonctionnement	407
001 Déficit	19501	040 Opération ordre de transfert entre sections	95788
040 Opé ordre de transfert entre sections	35 195		
TOTAL	115696	TOTAL	115696

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif annexe Eau/Assainissement 2017, voté au niveau des chapitres.

BUDGET PREVISIONNEL CCAS 2017**(27-2017)**

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe du CCAS 2017. Il propose de voter ce budget au niveau des chapitres.

DEPENSES de FONTIONNEMENT		RECETTES de FONTIONNEMENT	
65 Autres charges gestion courante	1500	74 Dotations	1 500
		002 Report excédent	0
TOTAL	1500	TOTAL	1500

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif annexe du CCAS 2017, voté au niveau des chapitres.

BUDGET PREVISIONNEL CAMPING**(28-2017)**

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe du Camping 2017. Il propose de voter ce budget au niveau des chapitres.

DEPENSES de FONTIONNEMENT		RECETTES de FONTIONNEMENT	
011 Charges générales	40000	70 Produit de service	75 000
012 Charges de personnel	57 000	74 Dotations	0
002 Déficit de fonctionnement reporté	0	75 Autres produits de gestion courante	1200
		002 Exédent de fonctionnement reporté	21511
TOTAL	97000	TOTAL	97711

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif annexe du Camping 2017, voté au niveau des chapitres.

BUDGET PREVISIONNEL LOT.BOUCHEDÉ 2016**(29-2017)**

Monsieur le Maire présente le budget primitif annexe du Lotissement Bouchède 2016. Il propose de voter ce budget au niveau des chapitres.

DEPENSES de FONTIONNEMENT		RECETTES de FONTIONNEMENT	
011 Charges générales	0	70 Produit de service	0
66 Charges financières	7790	042 Opération d'ordre de transfert entre sections	200000
002 Report	127503		
TOTAL	135293	TOTAL	200000

DEPENSES d'INVESTISSEMENT		RECETTES d'INVESTISSEMENT	
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	200000	001 Exédent d'investissement reporté	316476
1641 Remboursement capital emprunts	102940	010 Stock	200000
010 Stock	200000		
TOTAL	502940	TOTAL	516476

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif annexe du Lotissement Bouchède 2017, voté au niveau des chapitres.

DEVIS TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT CAMPING**(30-2017)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil les travaux à effectuer au Camping municipal : aménagement de parcelles pour mobil-home et création de branchements eau potable et eaux usées.

Après réunion et analyse des devis, les membres de la commission travaux proposent de retenir l'entreprise CUBAT pour son devis n° DE03142 d'un montant de 7 066,03 € TTC.

Oui l'exposé du Maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le devis de l'entreprise CUBAT (7 066,03 € TTC) et donne pouvoir à M. le Maire pour la signature de ce devis.

CONVENTION MENAGE CC AURE LOURON

(31-2017)

Mme Desmarais, 1^{ère} adjointe, rappelle aux membres du conseil municipal qu'une personne de la mairie intervenait précédemment pour des heures de ménage à la communauté de de communes d'Aure. La nouvelle Communauté de Communes AURE LOURON souhaiterait que cette intervention soit poursuivie sur une durée de 4h par semaine. Madame Desmarais donne lecture du projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Donne son accord pour la mise à disposition d'un agent d'entretien 4heures par semaine pour un coût horaire de 15.68€.

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

DEVIS TRAVAUX APPARTEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil, qu'avant de louer les appartements communaux situés Esplanade des Ecoles et rue St Exupère, il est nécessaire d'y effectuer des travaux de rénovation.

La commission travaux propose de retenir l'entreprise Couleurs d'Aure pour effectuer les travaux (revêtements sol, plafond, peinture...) et présente les devis :

* Devis N° 17072 (Appartement Esplanade des Ecoles) d'un montant de 1 837,56 € TTC

* Devis N° 16294 (Appartement St Exupère) d'un montant de 15 069,31 € TTC

Mme Cécilia ABADIE ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal avec 12 voix pour, accepte les devis de l'Entreprise Couleurs d'Aure pour un montant total de 16 906, 87 € et donne pouvoir à M. le Maire pour la signature de ces devis.

Concernant les travaux de menuiseries à l'appartement St Exupère, les membres de la commission travaux présentent au Conseil le devis de la Sarl menuiserie PEREZ :

* Devis N° A1701292 d'un montant de 631,40 € TTC

Monsieur Jean-Laurent PEREZ ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal avec 12 voix pour, accepte le devis de la Sarl menuiserie PEREZ et donne pouvoir à M. le Maire pour la signature de ce devis.

PARCELLE CANAL DU MOULIN – PARKING DE L'ARBIZON

Monsieur le Maire

ORGANISATION BUREAU DE VOTE ELECTIONS

Les permanences des membres du Conseil lors des élections présidentielles seront organisées comme suit :

8h: Ouverture du bureau : Philippe CARRERE-Nadine DESMARAIS

8h-10h : Marc CAUMONT – Franck ESCALONA

10h-12h : Pierre DARROS – Cécilia ABADIE

12h -13h : Marc BOTTE – Sylvie PUERTOLAS

13h – 15h : Jean Pierre BUERBA – Raymond MUR

15h- 17h: Jean-Laurent PEREZ – Christine LOAEC

17h – 19h: Nadine DESMARAIS – Maryse DELCASSO ;

Fermeture du bureau : Philippe CARRERE - Nadine DESMARAIS

La séance est levée à 0h05